



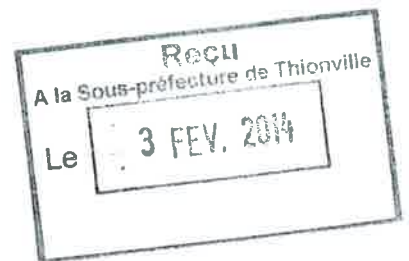
Extrait du registre des délibérations Réunion du 9 janvier 2014

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 5
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 0

L'an deux mille quatorze, le neuf janvier à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du doyen d'âge, Monsieur René GORI, adressée le 19 décembre 2013.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. René GORI
Elue communautaire : Mme Karima MOUMENE
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT



N° 2014-11

OBJET : DELEGATIONS AU DIRECTEUR DE LA REGIE PERSONNALISEE LE GUEULARD +

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration de la régie personnalisée, il est proposé, par application de l'article 6.2 C des statuts de la régie personnalisée Le Gueulard + de donner délégation au Directeur pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Directeur rendra compte de ces décisions à l'organe délibérant.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DELEGUE au Directeur la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant.

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)
Hayange, le 09 janvier 2014
Le Président,



René GORI